

Maurepas pour tous

maurepasourtous.fr

Le bulletin d'information de l'association – n°2 – octobre 2014

Plaidoyer pour une gratuité d'intérêt public

Restreindre l'accès à la culture et entraver le dynamisme associatif : serait-ce une volonté municipale si l'on en juge à des décisions dont nous interrogeons le sens et la pertinence ?

En effet, la médiathèque du Phare est devenue payante pour les DVD et jeux vidéo. Pourquoi proposer aux Maurepasiens, notamment à ceux dont les revenus sont modestes, de venir louer des films à la médiathèque de Maurepas, avec un tarif qui n'est même pas fonction du quotient familial, quand le réseau de la CASQY est gratuit, du moins pour les enfants ?

Par ailleurs, les salles municipales deviennent payantes pour les associations d'après le règlement récemment adopté. Voilà une excellente nouvelle pour les associations qui n'exercent aucune activité rémunératrice : il faudra maintenant définir le prix de la cotisation en fonction du nombre de locations de salles prévues... Peut être que cette décision illustre l'esprit du Grenelle consacré aux associations ?

Enfin, loin de viser la gratuité de la culture, la municipalité a décidé d'augmenter les tarifs pour les spectacles scolaires à Albert Camus et ceux du Café de la Plage. Même les conférences à Albert Camus deviennent payantes...

Du point de vue de **Maurepas Pour Tous**, la gratuité représente un principe fort dont le sens est explicite : favoriser l'accès de tous à ce qui s'apparente à des biens publics, tels que les productions culturelles et l'initiative citoyenne.

Conscients que « la gratuité a un prix », dans la mesure où ceux qui créent des œuvres doivent en vivre et sachant que la gestion des locaux engendre des coûts, nous revendiquons le soutien de la collectivité pour les domaines qui, en définitive, bénéficient à tous.

En bref :

> la nouvelle majorité se vante de ne pas augmenter les impôts mais pendant ce temps elle **augmente les tarifs municipaux**, c'est plus discret...

> **Rythmes scolaires** : à quand la concertation promise ? Et les 50 euros par élève reçus par la mairie, comment sont-ils employés ?

Non au "skidome" à Elancourt !

Le maire d'Elancourt a initié, avec le soutien de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY), un projet démesuré de piste de ski en intérieur sur la colline de la revanche. Si le calendrier est maintenu, l'espace naturel libre d'accès laissera sa place en 2016 à un espace fermé, bétonné et privatisé refroidi artificiellement à grand frais. Au-delà du succès commercial incertain, ce projet est d'abord une aberration écologique, un immense réfrigérateur dédié au plaisir des plus fortunés tout en polluant la planète qui appartient à tous. Une pétition, un collectif et plusieurs citoyens concernés se sont élevés contre ce projet pharaonique ridicule qui, même s'il est prévu qu'il soit financé par des fonds privés, coûtera cher en qualité de vie aux Elancourtois. La mairie a d'ailleurs annulé la dernière réunion de concertation avec la population prévue en septembre.

Pour en savoir plus : <http://amisdelarevanche.zonelibre.info/>

Rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Adresse électronique :

Cotisation : petit budget 10 euros/ tarif normal : 20 euros minimum à renvoyer à Maurepas pour tous 6 rue du Vermois 78310 Maurepas ou par courriel maurepasourtous@laposte.net

maurepasourtous.fr

imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique